

Journées thématiques SFLS SPILF SPF : PrEP - IST - Santé sexuelle
Atelier Hors les murs : bonnes recettes et pièges à éviter
29/03 11h30-13h

Animé par : Anne Gravier (CeGIDD du Loiret : Orléans et trois antennes) et Christophe Segouin CeGIDD Fernand Widal / Saint-Louis / Le Kiosque (CeGIDD parisien avec trois sites).

100 personnes environ étaient présentes : des médecins, des infirmiers, des membres de Corevih, d'associations, de CeGIDD ou de structures autres.

80% du public réalisait déjà des actions hors murs

Rappel des missions des CeGIDD : Actions Hors les murs

- Dirigées vers les publics les plus exposés, au plan épidémiologique, au risque de transmission du VIH, des IST, des hépatites virales B et C et les publics les plus éloignés du système de soins
- Délivrance de messages d'information, de prévention et si les conditions techniques sont respectées : réalisation d'un dépistage du VIH, des hépatites virales ou d'autres IST (TROD ou par prélèvement sanguin ou local)
- Un CeGiDD peut organiser, avec l'accord de l'ARS, une prise en charge spécifique orientée pour répondre à des besoins territoriaux ou populationnels

Les Actions hors murs : c'est un travail de fond, de préparation, de suivi, d'évaluation et d'ajustement

Qui coordonne ?

ARS ? CoreVIH ? Le cegidd ?

Différents selon les régions...

En Ile de France : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2018-05/Guide-interventions-partenaires-EPS-2018_1.pdf

- ⇒ Le choix des actions doit répondre à **un projet de Santé publique, adapté au territoire et aux populations visées** :
 - Identifier les populations prioritaires et les lieux, selon les prises en charges existantes ou non
 - Mise en place de procédures ayant pour but la santé sexuelle avec possibilité d'élargir aux autres champs de la santé
 - Modalité de l'action : entretien de consultation ou information seule (sensibilisation)
 - Choix du dépistage en cohérence avec les besoins populationnels et les possibilités des structures
 - **Mise en œuvre d'actions qui ont du « sens »**

Il a été évoqué de ne pas confondre antenne et HLM : une antenne qui va ouvrir 2h par mois sur un site est plutôt un HLM...

De la même façon il a été discuté des actions de sensibilisation versus de dépistage et deux concepts complémentaires sont apparus :

-Aller vers :

-Actions à destination des personnes en situation de prostitution (PSP) adaptées aux pratiques de la population et des partenariats : discrètement pour les PSP non visibles (appartements / hôtels) / visible de jour dans l'espace public (Loiret)

-Actions dans les saunas, lieux de consommation de sexe (FW)

-Consultations dans une association créée, dirigée et orientée vers les personnes transgenres/transsexuelles (FW)

-Consultation PreP en cabinet de médecine générale=> 15 initiations (FW)

-Faire venir

-Travail avec les associations gestionnaires de CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) et proposition de rdv spécifique pour ce public (Loiret)

-Formation des éducateurs des mineurs non accompagnés pour faciliter les orientations de ce public sur des « journées dédiées » (Loiret)

-Action d'information / de sensibilisation dans les établissements scolaires : pression de certains lycées/rectorats, frilosité d'autres...

⇒ Expérience/ Expertise des Centres territoriaux (CeGIDD ou CPEF)

⇒ Dépistages ou vaccination en lycée possibles : Le CeGIDD du Loiret organise des dépistages (et même de vaccination en collège avec autorisation parentale cette année) au sein des établissements scolaires, depuis plusieurs années -avant la création des CeGIDD- à la connaissance de l'ARS, des responsables d'établissements, et du rectorat.

-HLM dans les murs :

-Stand d'information permettant des dépistages en plus de l'unité de soins de la prison

-Prise en charge au CeGIDD sur une plage particulière de jeunes migrants LGBT

Les outils

- **Les partenariats** avec les associations (complémentarité et mutualisation des ressources) **INCONTOURNABLES** pour organiser le projet de santé publique avec la connaissance du terrain et des publics
- **La bonne connaissance de la population et du réseau d'acteurs sur le territoire**
- **La collaboration** avec les structures d'accueil de l'action (communication-organisation-locaux.)
- **Les TRODs**
L'utilisation des tests rapides (VIH-VHB- VHC- Combinés VIH-Syphilis): à ce jour les trods VHB et combinés VIH -Syphilis: sont considérés comme des analyses de biologie délocalisée. Ils peuvent être utilisés par des soignants, à condition qu'un accord ait été formalisé avec les biologistes de la structure, puisque sous leur responsabilité. Ces tests ne sont donc pas encore assimilés à des TRODs (comme VIH et VHC) et donc pas soumis à la même législation. Mais cela devrait se faire prochainement.
Différentes marques existent : à choisir selon les différents critères
Place de la délivrance d'autotests
- **Des protocoles de coopération (cf atelier dédié)**
- **L'interprétariat / la médiation en santé** : ligne budgétaire pour l'interprétariat DGS différente du budget CeGIDD
- **Les innovations en complément des HLM : la proposition d'action de santé globale** => Par exemple pour les migrants l'approche santé globale (avec dépistage diabète, HTA,...) est parfois plus facile que l'approche dépistage santé sexuelle, l'approche dépistage de l'ensemble des IST pour les publics HSH, offre complètes pour les PSP.
- **S'appuyer sur la loi** (Parcours santé des migrants
http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/07/cir_43755.pdf)
- **Objectif de remise dans le soin ou d'ancrage dans le soin**
- **Nécessité de temps, d'inscrire les actions dans la durée** : par exemple : dépistage puis prévention puis PreP...
- **Evaluation des actions** +++
- **Communication / Valorisation et mise en commun des outils** / partage d'expériences autour de projets semblables (Besoin d'un réseau de discussion/ dossier partagé CeGIDD)